

## Au 16/01/2023, mise en service de la liaison GUN entre DELTA-G et SIGALE

16/01/2023 - La liaison DELTA-SIGALE concerne les exportations de matériels de guerre vers les pays tiers à l'Union européenne. Elle permet l'automatisation de la présentation et de l'imputation des licences d'exportation de matériels de guerre concernées.

La liaison implique l'utilisation de nouveaux codes documents (2424 et 2425), associés à une fiche d'imputation, pour désigner la licence sur la déclaration. Le code-document 2405 reste utilisable en cas d'exportation exclue du périmètre de la liaison DELTA-SIGALE.

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse <https://www.douane.gouv.fr/dossier/le-guichet-unique-national-du-dedouanement-gun>.